

## **Liste des créations, modifications et suppression de régies comptables nécessaires au fonctionnement de la collectivité**

**(Du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 31 décembre 2021)**

- 2 juillet 2021 : Création d'une régie d'avances auprès de la Direction de la Commande Publique
- 30 juillet 2021 : Modification de la régie d'avances auprès de la Direction des Services d'Information et du Numérique
- 5 août 2021 : Modification de la régie de manipulation de tickets de transports
- 5 août 2021 : Modification de la régie d'avances auprès de la Direction des Arts Vivants et Visuels (article 4)
- 18 août 2021 : Création d'une régie pour la distribution des bons solidaires non nominatifs auprès de la Maison des Solidarités de Saint-Gaudens (au 15 septembre 2021)
- 18 août 2021 : Création d'une régie pour la distribution des bons solidaires non nominatifs auprès de la Maison des Solidarités de Revel (au 15 septembre 2021)
- 18 août 2021 : Création d'une régie pour la distribution des bons solidaires non nominatifs auprès de la Maison des Solidarités de Blagnac (au 15 septembre 2021)
- 18 août 2021 : Création d'une régie pour la distribution des bons solidaires non nominatifs auprès de la Maison des Solidarités de Castanet-Tolosan (au 15 septembre 2021)
- 18 août 2021 : Création d'une régie pour la distribution des bons solidaires non nominatifs auprès de la Maison des Solidarités de Colomiers (au 15 septembre 2021)
- 18 août 2021 : Création d'une régie pour la distribution des bons solidaires non nominatifs auprès de la Maison des Solidarités de Muret (au 15 septembre 2021)
- 18 août 2021 : Création d'une régie pour la distribution des bons solidaires non nominatifs auprès de la Maison des Solidarités de Salies-du-Salat (au 15 septembre 2021)
- 18 août 2021 : Modification de la régie d'avances (cautionnement) auprès de la Direction Informatique et Télécommunications
- 15 octobre 2021 : Création d'une régie de recettes pour les chèques vacances auprès du Service Social du Personnel
- 2 novembre 2021 : Création d'une régie pour la distribution de tickets de transports aux élèves en situation de garde alternée, aux correspondants étrangers, aux élèves qui ont besoin d'une correspondance provisoire, aux élèves se trouvant dans l'attente de la délivrance du titre de transport définitif et aux élèves internes ayant besoin d'un aller-retour supplémentaire les semaines comportant un jour férié.
- 2 novembre 2021 : Modification de la régie d'avances des tickets de transports pour les déplacements professionnels (article 3)
- 9 décembre 2021 : Création d'une régie d'avances auprès de la Direction du Patrimoine du Conseil départemental de la Haute-Garonne-service comptabilité Finances (1<sup>er</sup> janvier 2022)